

Simplifier la vie des usagers

Une qualité de service

Pour la campagne 2008 de dépôt des déclarations de revenus, la Direction des Services Fiscaux des Yvelines met en place un accueil spécifique pour les usagers sourds et malentendants.



22 mai 2008 :
permanence de 9h à 12h d'un interprète
à l'hôtel des impôts de
Poissy
6, rue St Barthélémy
78303 Poissy

L'accueil sera équipé d'une boucle magnétique